*Une robe d'*ÉTAMINE. *Il y a de l'*ÉTAMINE *de toutes les couleurs, même de la blanche, quoique souvent on la remplace, dans les pavillons, par de la toile de même couleur.* (Bonnefous.)

Il est un art de donner d'heureux tours
A l'*étamine*, à la plus simple toile.
GRESSET.

— Blutoir de crin, de soie ou de fil, servant à tamiser la farine.

— Petit instrument de cuivre ou de fer-blanc, un peu creux et percé de plusieurs trous à travers lesquels on fait passer les liqueurs pour les filtrer grossièrement.

— Fam. *Passer par l'étamine*, Etre examiné sévèrement : *Cet ouvrage* A PASSÉ PAR L'ÉTAMINE. (Acad.)

Aussitôt qu'une fois ma verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi *passe par l'étamine*.
BOILEAU.

‖ Etre éprouvé par le sort : PASSER PAR L'ÉTAMINE *de la fortune, du malheur*.

— Pharm. Pièce de laine qui sert à passer certaines préparations pharmaceutiques, et qu'on appelle aussi BLANCHET.

— **Encycl.** Comm. L'*étamine* est une étoffe de laine, lisse, légère et non croisée. Sa fabrication est une des spécialités de Reims, et elle est plus ancienne que celle des silésies, des marocs, des flanelles et des casimirs. Comme toutes les étoffes de laine, l'*étamine* jouit à l'exportation de la prime décrétée par la loi du 2 juillet 1836 et qui varie, suivant la qualité de l'étoffe, de 60 à 300 francs les 100 kilogrammes. A Reims, on connaît cinq variétés d'*étamine*, savoir : l'*étamine* proprement dite ou l'*étamine* à voiles, la buratée, le burat doux, le burat ras et l'*étamine* à bluteau. L'*étamine* proprement dite, ou *étamine* à voiles, se fabriquait dans la haute Champagne, à Neuflize; elle s'employait en blanc ou teinte en bleu, en écarlate et très-rarement en noir; elle recevait un apprêt très-lustré et il s'en vendait beaucoup en France et en Portugal; cet article est aujourd'hui presque retiré du commerce. La buratée et le burat doux se ressemblent beaucoup; on les bat et on les foule avant de les teindre en noir ou en écarlate, les seules couleurs qu'on leur donne généralement. En France, on les emploie pour robes de juges. L'*étamine* buratée et le burat doux se tissent à Bazancourt, à Boult et dans quelques villages le long de la Suippe. Le burat doux est plus brillanté, plus sec et plus ras que la buratée, qui ne se vend presque plus, tandis que le burat doux continue à être demandé, surtout pour le midi de la France. Le burat ras exige, pour la chaîne comme pour la trame, une laine très-fine, qui ne peut être filée qu'à la main; jusqu'à présent, du moins, il n'a pas été possible d'obtenir cette laine filée à la mécanique. Les couvents de religieuses en France et en Espagne font une grande consommation de cet article. La fabrication en est très-difficile. L'*étamine* à bluteau s'emploie seulement pour la bluterie des moulins. Cette toile varie extrêmement de grosseur, et on la distingue par numéros, depuis 6 et 7 jusqu'à 48; elle se fait avec de la laine, ou de la soie, ou du crin, quelquefois même avec des fils métalliques. Après Reims, les deux fabriques qui méritent d'être mentionnées comme spécialités pour l'*étamine* sont celles du Mans et de Nogent-le-Rotrou.

ÉTAMINE s. f. (ét-ta-mi-ne — du lat. *stamen*, fil). Bot. Organe sexuel mâle des végétaux : *Les* ÉTAMINES *forment ordinairement un verticille parfaitement distinct.* (A. Richard.) *Les* ÉTAMINES *sont de l'étoffe parfumée dont on fait les pétales.* (Toussenel.) *Quand l'*ÉTAMINE *est plus longue que le pistil, et que la fleur se tient debout, l'*ÉTAMINE *n'a qu'à s'incliner respectueusement et à ouvrir ses anthères pour laisser tomber ses trésors de pollen.* (Toussenel.) ‖ *Fausses étamines*, Filets des fleurons stériles dans les fleurs composées.

— **Antonyme.** Pistil.

— **Encycl.** Bot. Les *étamines* sont les organes reproducteurs mâles du végétal; leur ensemble constitue l'androcée ou troisième verticille de la fleur. Considérée en elle-même, une *étamine* complète se compose de deux parties : l'une inférieure, grêle, filiforme, le filet; l'autre supérieure, ayant la forme d'un sac ou d'une petite outre, l'anthère; celle-ci est la partie la plus essentielle. Quand le filet manque, l'anthère est sessile; si c'est l'anthère qui fait défaut, l'*étamine* est dite abortive ou stérile. Le filet peut être simple ou présenter divers appendices; du reste, sa forme varie, ainsi que celle de l'anthère et du connectif. Ce dernier organe est une sorte de cloison, qui divise l'anthère en deux ou plusieurs loges, dont chacune renferme le pollen ou poussière fécondante, de couleur ordinairement jaunâtre. Le mode d'union de l'anthère et du filet présente aussi quelques différences : parfois le premier de ces organes semble continuer le second; d'autres fois l'anthère est suspendue par son milieu sur l'extrémité du filet, comme un balancier ou comme l'aiguille d'une boussole; telles sont les anthères oscillantes du lis. L'anthère est toujours vide, flétrie et affaissée sur elle-même après la fécondation. Les *étamines*, considérées dans leur nombre absolu, présentent une très-grande variété, puisque certaines plantes n'en ont qu'une, tandis que d'autres en ont plus de cent. Les fleurs sont dites, suivant ces divers cas, monandres, diandres, triandres,... polyandres. Si l'on étudie ce nombre relativement à celui des autres organes floraux, tels que les sépales ou les pétales, ou, pour parler plus exactement, les divisions du calice et de la corolle, on trouve de nouveaux rapports; ainsi le nombre des *étamines* peut être égal à celui des organes que nous venons de nommer (fleurs isostémones); inégal (fleurs anisostémones); moindre (fleurs méiostémones); double (fleurs diplostémones); plus que double (fleurs polystémones). Les *étamines* alternent ordinairement avec les pétales, ou avec les divisions du verticille floral qui les entoure immédiatement; rarement elles leur sont opposées.

Quant à leur insertion, Jussieu admet trois modes principaux : ou bien les *étamines* naissent du réceptacle même, c'est-à-dire sous l'ovaire, et alors il les appelle *hypogynes;* ou bien elles sont insérées sur le calice et autour de l'ovaire, et il les nomme *périgynes;* ou bien enfin elles le sont sur le pistil ou, pour mieux dire, sur l'ovaire, et il leur donne le nom d'*épigynes*. A un autre point de vue, on distingue l'insertion immédiate, celle qui a lieu dans les fleurs à pétales ou polypétales, où les *étamines* sont insérées sans intermédiaire sur le réceptacle, le calice ou l'ovaire; et l'insertion médiate, propre aux fleurs monopétales, où les *étamines* sont presque toujours soudées par la base avec la corolle, qui leur sert ainsi d'intermédiaire.

Les *étamines* peuvent être entièrement libres ou adhérer entre elles. Cette adhérence se fait quelquefois par les anthères, comme on le voit dans les composées, et, dans ce cas, elles sont dites synanthérées ou syngénèses. D'autres fois, c'est entre les filets que la réunion a lieu, soit que tous se trouvent ainsi confondus en un corps unique, ordinairement tubuleux, soit qu'ils se réunissent en plusieurs groupes, auxquels on a donné le nom d'*adelphies*, de telle sorte que les *étamines* sont monadelphes, diadelphes,... polyadelphes, suivant que, par la réunion de leurs filets, elles forment un, deux ou plusieurs faisceaux.

Les *étamines* d'une même fleur, comparées entre elles, sont égales ou inégales en grandeur, et, dans ce dernier cas, c'est avec plus ou moins de régularité. On a donné des noms particuliers à deux de ces combinaisons : quatre *étamines*, dont deux plus grandes, comme dans la plupart des personnées et des labiées, sont dites *didynames;* six *étamines*, dont quatre plus grandes, comme dans les crucifères, sont dites *tétradynames*. Relativement à leur proportion avec la corolle ou le périanthe, on nomme *saillantes* les *étamines* qui dépassent l'extrémité de ces organes; *incluses*, celles qui sont plus courtes et restent cachées par ceux-ci. Les *étamines* sont le plus souvent dressées ou étalées régulièrement autour du pistil; quelquefois elles sont pendantes; d'autres fois, elles s'inclinent ou se déjettent toutes d'un même côté de la fleur, comme on peut le voir dans le marronnier d'Inde.

Les *étamines* sont des organes analogues, ou même identiques aux pétales. Dans le principe, il n'y a aucune différence entre ces deux organes; plus tard, ils se développent chacun suivant sa forme et sa structure propre. Quand une fleur ne renferme que des *étamines*, on l'appelle *fleur mâle*. Il nous reste maintenant à étudier les fonctions physiologiques des *étamines*. V. FLEUR et FÉCONDATION.

ÉTAMINÉ, ÉE adj. (é-ta-mi-né — rad. *étamine*). Bot. Qui est pourvu d'étamines : *Fleur* ÉTAMINÉE. ‖ Peu usité.

ÉTAMINIER s. m. (é-ta-mi-nié — rad. *étamine*). Techn. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMOIR s. m. (é-ta-moir — rad. *étamer*). Techn. Palette de bois garnie de fer-blanc, sur laquelle on frotte le fer à souder pour en faire l'essai. ‖ Planche garnie d'une plaque de fer, où le vitrier fait fondre la résine et la soudure, quand il fixe les vitres avec du plomb.

ÉTAMPAGE s. m. (é-tan-pa-je — rad. *étamper*). Techn. Action d'étamper : *L'*ÉTAMPAGE *d'un fer à cheval.*

ÉTAMPE s. f. (é-tan-pe — du même radical germanique que le mot *estampe*, savoir : l'ancien allemand *stamphôn, stemphan*, frapper du pied, fouler, percer ou faire une empreinte en frappant. L'italien a, du même radical, *stampare*, percer des trous avec un emporte-pièce, empreindre, graver, estamper, imprimer; *stampa*, empreinte, impression, gravure, et c'est de ce verbe et de ce substantif italiens que nous avons fait les mots français *estamper*, *estampe*). Techn. Nom donné à des pièces de fer ou d'acier au moyen desquelles on produit des empreintes sur les métaux. ‖ Instrument qui sert à percer le fer à cheval aux endroits où doivent être placés les clous. ‖ Outil de serrurier pour river les boutons. ‖ Pièce d'acier avec laquelle on fait les moulures sur les plates-bandes de fer. ‖ Poinçon à l'usage de l'épinglier, pour faire la tête de l'épingle. ‖ Batte avec laquelle on pétrit la terre de pipe. ‖ Bloc d'acier, en forme de cube, à l'usage du graveur de cachets. ‖ Outil dont le forgeron se sert pour battre les pièces cylindriques. ‖ *Dessous d'étampe*, Pièce de fer à surface concave, sur laquelle on bat les pièces cylindriques.

ÉTAMPÉ, ÉE (é-tan-pé) part. passé du v. Etamper : *Fer* ÉTAMPÉ.

ÉTAMPER v. a. ou tr. (é-tan-pé — rad. *étampe*). Techn. Travailler à l'aide d'une étampe : ETAMPER *un fer à cheval.* ETAMPER *une pièce d'argenterie.* ETAMPER *de la terre de pipe.* ‖ *Etamper gras*, Pratiquer les trous d'un fer à cheval très-près du bord intérieur. ‖ *Etamper maigre*, Pratiquer les mêmes trous très-près du bord extérieur.

ÉTAMPES, ville de France (Seine-et-Oise), ch.-l. d'arr. et de cant., à 50 kilom. de Versailles et à 56 kilom. de Paris, par 48° 26′ 49″ de lat. N. et 0° 11′ de long. O., dans une vallée arrosée par quatre petites rivières dont la réunion forme la rivière d'Etampes; pop. aggl. 7,758 hab. — pop. tot. 8,058 hab. L'arrond. comprend 4 cant., 60 comm. et 41,317 hab. Collége, tribunal de première instance, bibliothèque de 6,000 volumes, chambre et société d'agriculture, hôpital, hospice, salles d'asile. Filature et lavage de laine, fabriques de savon vert, bonneterie, tanneries, mégisserie; fabriques de chandelles, de noir animal, de produits chimiques; construction de machines, fonderie, distillerie. Nombreux moulins à farine; culture maraîchère de légumes qui s'expédient à Paris; exploitation considérable de grès pour pavages. Commerce important de laine, de céréales, de farine, de miel, etc.

Etampes, en sa qualité d'ancienne résidence royale et de place de guerre au moyen âge, est riche en monuments historiques. Nous parlerons d'abord du château.

Il y a eu deux châteaux d'Etampes : le premier, construit par la reine Constance, femme du roi Robert, était connu sous le nom de palais des Quatre-Tours, à cause des tourelles qui s'élevaient aux quatre coins de son enceinte. L'édifice, composé de plusieurs corps de bâtiments, était flanqué, en outre, d'une haute tour de pierre. La partie qui en est restée debout offre encore quelques vestiges intérieurs de l'ancien oratoire de la reine Constance. Du second château, commencé vers la même époque par le pieux Robert, il ne subsiste que le donjon, connu sous le nom de tour Guinette. « Ce château, écrit le P. Fleuriau, situé au bout de la ville, du côté de Paris, sur une éminence, était environné de fossés; on découvrait d'abord un gros pavillon de 4 toises de hauteur et de 16 pieds et demi de largeur, servant de porte d'entrée. Il y avait trois grands corps de logis : l'un de 9 toises de hauteur et de 4 de largeur, au bas duquel était, au rez-de-chaussée, une chapelle dédiée à saint Laurent, martyr; le second bâtiment avait 13 toises et demie de hauteur et 3 et demie de largeur. Ces divers corps de logis étaient accompagnés de trois grands escaliers couverts en pavillon et de plusieurs petits bâtiments servant de dépendances. Sur le haut s'étendait une belle galerie de 12 toises de longueur sur 2 de largeur, d'où l'on découvrait la ville entière. Un escalier particulier y conduisait, et elle se terminait par une vaste plate-forme garnie de gros murs. Il y avait, en outre, trois tourelles sur le devant avec des contre-piliers. Cette plate-forme servait de point de batterie pour la défense du château; c'était aussi un lieu agréable, d'où les yeux se promenaient sur la ville et les prairies voisines. Au centre de tous ces édifices s'élevait une énorme tour de 21 toises de hauteur sur 14 de largeur, dans laquelle était un puits de 25 toises de profondeur. Auprès de cette tour s'en trouvait une autre servant de donjon, faite en forme de rose à quatre feuilles : elle avait 40 toises de circonférence et 20 de hauteur. Ses murs avaient 12 pieds d'épaisseur. Dans son sein était un escalier en forme de pied-droit pour monter à son sommet, sur lequel s'élevait une tourelle en guérite, qui servait à surveiller les avenues et les environs du château. Tous ces édifices étaient revêtus d'ardoises et de plomb, et décorés de roses, de fleurons et autres ornements. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la tour ou donjon. » Cette tour ou donjon, déjà une ruine au temps du P. Fleuriau (car le siége de la ville par Turenne avait achevé de mettre à bas le vieux château), n'est autre que la tour Guinette. Quoique fort ruinée et renfermant à peine quelques vestiges d'escalier, elle possède encore plus de trois étages : 27 mètres environ. Ses murs mesurent une épaisseur de 4 mètres. Suivant M. Viollet-le-Duc, on ne saurait assigner à la tour Guinette une date antérieure à 1150, ni postérieure à 1170. Au XIIIe siècle, les voûtes du rez-de-chaussée et le plancher du premier étage, remplacé lui-même par une voûte, reposaient sur une grosse colonne centrale. Les pieds-droits des fenêtres, les arcs, les piliers et les angles sont en pierre de taille; le reste de la maçonnerie est en moellons, réunis par un excellent mortier. De l'intérieur de la tour on aperçoit en haut le ciel et en bas l'ouverture, en forme de tuyau de cheminée, d'un souterrain profond qui jadis servait probablement d'oubliettes.

La ville d'Etampes a acquis, en 1849, la tour Guinette, moyennant 7,500 francs. Classée au nombre des monuments historiques, elle est confiée à un gardien assez inutile, car l'absence d'escaliers praticables en rend l'ascension impossible aujourd'hui.

L'église Notre-Dame fut bâtie par le roi Robert, au commencement du XIe siècle, pour un collége de chanoines. « A l'extérieur, dit M. Ad. Joanne, cette église se fait remarquer par la singularité de son architecture. Ses murs sont en grande partie couronnés d'un rang de créneaux, comme ceux d'une forteresse. Sa tour (62 mètres de hauteur) est surmontée d'une flèche octogone qu'entourent à la base quatre clochetons percés à jour. Le portail latéral (XIIIe siècle) était orné de curieuses sculptures, malheureusement mutilées. L'intérieur de Notre-Dame ne ressemble à celui d'aucune église. C'est un mélange de constructions de toutes les époques et de tous les styles. » La crypte paraît plus ancienne que le reste de l'édifice.

Signalons aussi : l'église Saint-Basile, avec un portail roman, curieux spécimen du style du XIe siècle, et un portail de la Renaissance (beaux vitraux modernes et peinture du XIIe siècle); l'église Saint-Martin, rebâtie au XIIe siècle (tour isolée du XVe siècle, qui penche d'un côté, ainsi que la façade de l'église); l'église Saint-Gilles, du Xe ou du XIe siècle, surmontée d'une tour centrale; la maison de Diane de Poitiers, qui a conservé en partie son caractère du XVIe siècle; l'hôtel d'Anne de Pisseleu, maison à tourelles, défigurée par le badigeon (très-beau bas-relief au-dessus de la porte principale); l'hôtel de ville, élégante construction gothique, dont la porte principale est flanquée de colonnettes et surmontée d'un dais finement sculpté; le tribunal, bâti sur l'emplacement du palais des Quatre-Tours, dont il ne subsiste aucun vestige; la place du Théâtre, sur laquelle s'élève la statue en marbre d'Et. Geoffroy Saint-Hilaire, par M. Elias Robert; la promenade des Prés, aboutissant aux Portereaux, restes d'anciennes fortifications; les promenades du Port, de Henri IV et du Chemin de fer.

Un quartier d'Etampes a conservé jusqu'à nos jours le nom singulier d'*Ecce-Homo*, à cause d'une image du Christ couronné d'épines qui en ornait jadis la place principale. M. Joanne rapporte à ce propos le curieux souvenir suivant : « Un jour, on vit un homme aiguiser un poignard sur la pierre qui supportait cette statue. « Que faites-vous là? lui » demanda un des spectateurs. — J'aiguise » un poignard qui fera longtemps parler de » moi, » répondit-il. Cet homme était Ravaillac; ce poignard, celui avec lequel il tua Henri IV. »

Une légende que nous ont transmise quelques anciens chroniqueurs donne pour étymologie à Etampes le nom de *Tempé*, la vallée célèbre. Des Troyens fugitifs, étant venus chercher un asile sur les rives de la Seine, se seraient plu à désigner la ville qu'ils y fondèrent sous cette dénomination qui leur rappelait leur pays. Ce qui est plus certain, c'est qu'Etampes est fort ancien, car Grégoire de Tours, qui le mentionne fréquemment sous le nom de *Stampæ*, nous a laissé les récits des batailles dont il fut le théâtre sous le règne des mérovingiens. En 604, Théodoric y défit complétement Clotaire : les morts, au nombre de 30,000, assure-t-on, furent ensevelis dans un champ voisin de la ville qui, de nos jours encore, a conservé le nom de champ des Morts. La reine Brunehaut avait une prédilection marquée pour le séjour d'Etampes, où elle créa plusieurs établissements religieux. On voyait encore au commencement de ce siècle, près de la ville, les ruines d'une tour antique dite *tour de Brunehaut*, dernier vestige sans doute du palais de la reine d'Austrasie.

Etampes venait d'échapper aux ravages des Normands quand le roi Robert y fixa sa résidence. La ville prit dès ce jour un rapide accroissement et devint une des places les plus importantes de la monarchie. C'est à Etampes que, aux approches du redoutable *an mil*, le roi Robert, donnant les preuves les plus vives de piété et d'humilité, ordonnait, dit l'historien Helgam, qu'on laissât tous les pauvres entrer librement dans son palais. Henri Ier, Philippe Ier et Louis le Gros habitèrent successivement Etampes, et la ville leur doit les règlements de l'industrie naissante de ces nombreux moulins qui sont encore aujourd'hui sa principale source de prospérité. Les insurrections communales du XIIe et du XIIIe siècle n'eurent à Etampes aucun contre-coup; aussi Louis le Gros put-il y séjourner en toute sécurité, et de là fondre sur ses vassaux rebelles de Montlhéry et du Puisaye. Le pape Calixte II vint, en 1119, consacrer solennellement l'église de Saint-Martin. Une assemblée des grands du royaume, convoquée à Etampes par Louis le Jeune, nomma Suger régent du royaume. Philippe-Auguste fut le dernier roi de France qui résida à Etampes : le château, converti en prison d'Etat, inaugura son triste rôle par la captivité de la reine Ingelburge, répudiée par le monarque (1200). Elle n'en sortit que douze ans plus tard, lorsque, sur l'ordre formel d'Innocent III, Philippe-Auguste l'eut rappelée à la cour. Sous Louis IX, Etampes devint l'apanage de Blanche de Castille; en 1295, Philippe le Bel le concéda à son frère avec le pays d'Evreux et de Gien, et, en 1325, Charles le Bel l'érigea en comté en faveur de Charles d'Evreux. Il passa, en 1399, au duc de Berry, qui le céda à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Pendant les sanglantes rivalités des Bourguignons et des Armagnacs, Etampes passa à plusieurs reprises et tour à

tour au pouvoir des deux partis : les *gens d'Orléans*, comme on disait alors, l'occupaient en 1411, quand le jeune Dauphin, accompagné des ducs de Bourgogne et de Guyenne, vint faire ses premières armes en mettant le siége devant la place. La ville se rendit, mais le gouverneur, Boisbourdon ou Bosredon, retranché dans une tour du château (sans doute la tour Guinette, dont nous avons parlé plus haut), y soutint une résistance héroïque : quelques partisans l'avaient suivi, et, dit une vieille chronique, les dames et damoiselles qui s'étaient confiées à sa valeur tendaient ironiquement leurs tabliers aux pierres que lançaient les machines des assiégeants. Boisbourdon, succombant sous le nombre, dut enfin capituler, et le Dauphin, charmé de son courage, lui pardonna et même l'attacha à sa personne. Louis XI, profitant habilement d'un litige survenu sur la question de possession du comté d'Etampes, s'en empara tout d'abord; mais le comte de Charolais, depuis duc de Bourgogne (Charles le Téméraire), ne rentra pas moins dans la ville (1465) après la bataille de Montlhéry. Louis XI, il est vrai, ne tarda pas à la recouvrer et en fit don à Jean de Foix, comte de Narbonne. La maison de Foix conserva le comté d'Etampes jusqu'à la mort du célèbre Gaston, tué si glorieusement à la bataille de Ravenne. A cette époque, le comté échut à la reine Anne de Bretagne, puis à sa fille Claude de France, femme de François Ier, qui le reçut en dot de cette princesse. François Ier l'érigea en duché en faveur de sa maîtresse Anne de Pisseleu, première duchesse d'Etampes, et y fit construire un hôtel pour la favorite. La seconde duchesse d'Etampes, la célèbre Diane de Poitiers, fut encore une maîtresse royale, (1547). Elle résigna le domaine à la mort de Henri II (1559), mais sa maison y existe encore aujourd'hui. En 1562, les reîtres du prince de Condé occupèrent Etampes et n'en sortirent qu'après l'avoir épuisé de ressources. Cinq ans après, la ville, ayant refusé de se rendre à Saint-Jean, frère de Montgommery, fut prise d'assaut et pillée. En 1589, Etampes étant devenue un des principaux foyers de la Ligue, Henri III s'en rendit maître et signala son triomphe par l'exécution des magistrats qui avaient dirigé la résistance. C'est à Etampes qu'il apprit l'excommunication dirigée contre lui pour avoir contracté alliance avec le roi de Navarre, et qu'il reçut la célèbre lettre de ce dernier contenant cette phrase : « Soyez vainqueur, vous serez absous. » C'est à cette époque que furent rasées les fortifications du château. Etampes souffrit encore des conséquences de la guerre pendant la minorité de Louis XIV : en 1652, la ville était occupée par le comte de Tavannes, lieutenant du prince de Condé, quand la fameuse amazone de la Fronde, Mlle de Montpensier, s'y présenta et voulut passer les troupes en revue. Tavannes n'osa faire d'objection; mais, au beau milieu de la parade, les troupes royales, commandées par Turenne et d'Hocquincourt, surprirent Etampes, dispersèrent les frondeurs et les poursuivirent jusque dans les faubourgs, qu'elles mirent à feu et à sang, après quoi elles se dirigèrent sur Chartres. Quinze jours après (25 mai 1652), elles reparurent devant Etampes et l'assiégèrent dans les règles. Le siége dura quinze jours environ, au bout desquels Turenne se décida à plier bagages pour aller attaquer le prince de Lorraine, campé non loin de Paris. Tavannes évacua Etampes presque derrière lui, et la ville put enfin respirer. Etampes avait pour maire, à l'époque de la Révolution, un courageux citoyen, nommé Henri Simonneau, que sa mort a immortalisé. Une émeute, causée par la cherté du pain, venait d'éclater; le maire s'avança héroïquement au-devant des séditieux et les menaça de faire exécuter la loi martiale. A ce mot, un des insurgés s'élance et lui assène un violent coup de bâton sur la tête. Simonneau parvient à s'arracher de ses mains et, se tournant vers la foule : « Ma vie est à vous, dit-il d'une voix ferme; vous pouvez me tuer, mais je ne manquerai point à mon devoir. » L'émeute paraissait calmée, ajoute M. Dufay, à la savante *Etude historique* duquel nous empruntons ce détail, et Simonneau se retirait, escorté de quelques cavaliers, lorsqu'il fut atteint, entre les jambes des chevaux, de deux coups de feu qui l'étendirent mort. L'Assemblée nationale décréta qu'un monument triangulaire serait érigé sur le marché d'Etampes et qu'on y inscrirait les dernières paroles de Simonneau; elle ordonna, en outre, la célébration d'une fête en son honneur le 3 juin de la même année. La fête eut lieu, et en grande pompe, mais le monument n'a jamais été exécuté.

Etampes était loin, au XVIIe siècle, de la prospérité dont il avait joui sous ses premiers maîtres, si l'on en juge par le passage suivant d'une lettre de La Fontaine, datée de 1663 : « Nous regardâmes avec pitié ses faubourgs. Imaginez-vous une suite de maisons sans toits, sans fenêtres, percées de tous côtés; il n'y a rien de plus laid et de plus hideux : cela me remet en mémoire les ruines de Troie la grande. » La ville a réparé, depuis cette époque, par son industrie et son commerce, tous les désastres des siècles passés.

Etampes est la patrie de Jean du Serpent, ou Boutefeu, inventeur, en 1465, suivant Commines, des premières fusées d'artifice; — de Jean Hue, docteur en Sorbonne et doyen de la Faculté de théologie au XVe siècle; — de Claude Mignault, dit *Minos*, doyen de la Faculté de droit de Paris; — de Jacques Houllier, premier médecin de François Ier; — d'Etienne Guettard, un des plus savants naturalistes de l'Europe au XVIIe siècle; d'Antoine Guénée, auteur des *Lettres de quelques juifs, adressées à M. de Voltaire*, et enfin de l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire.

Plusieurs conciles ont été tenus à Etampes, notamment en 1091 et en 1130. Le concile de 1091 fit toute une procédure contre Yves de Chartres, qui s'était fait ordonner à Rome, ce qui constituait pour les fauteurs du concile une grave atteinte portée à l'autorité royale. Richer, archevêque de Sens, qui soutenait cette thèse, allait triompher; mais le pape se mêla de cette querelle, et le concile se sépara sans prendre de conclusion.

Le concile de 1130 fut convoqué par le roi Louis le Gros, à l'occasion du schisme de la cour de Rome. Il voulait faire décider lequel des deux papes, Anaclet ou Innocent II, avait été élu canoniquement. Saint Bernard fut appelé à ce concile, et on convint de s'en rapporter à lui pour cette importante décision. Le saint abbé ne procéda qu'en tremblant à cette tâche délicate; mais, après avoir mûrement examiné la forme de l'élection des deux rivaux, la réputation de chacun, il se décida pour Innocent II, qui fut aussitôt reconnu par toute l'assemblée.

— Bibliogr. On peut consulter sur cette ville les ouvrages suivants : *Antiquités de la ville et du duché d'Etampes*, par D. Basile Fleureau (Paris, 1683, in-4°); *Essais historiques sur la ville d'Etampes*, par Maxime de Mont-Rond (Etampes, 1836-1837, 2 vol. in-8°, pl.); *Notice historique sur l'origine de la ville d'Etampes*, par E. Dramard (Paris, 1855, in-8°); *De la comté-pairie d'Estampes, érigée en* 1327, dans l'*Hist. généal.* du P. Simplicien (t. III, p. 129); *Du duché d'Estampes, enregistré en* 1536, dans le même ouvrage (t. V, p. 567); *Journal de ce qui s'est passé au siége d'Estampes, entre l'armée de Turenne et celle des princes* (en mai et juin 1652, in-4°); *Précis en faveur de la ville d'Etampes* (sur le choix du chef-lieu de Seine-et-Oise) (Paris, s. d., in-4°); *Quelques recherches sur le port d'Etampes*, par J. Bourgeois (Etampes, 1860, br. in-8°; extr. de l'*Abeille de l'arrond. d'Etampes*); *Statue à Geoffroy Saint-Hilaire dans sa ville natale* [30 mai 1846] (Paris, s. d., in-4°); *Statue d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire à Etampes* (Paris, 1857, in-4°).

ÉTAMPES (Anne DE PISSELEU, duchesse D'), favorite de François Ier, née vers 1508, morte à une date impossible à préciser, mais, à coup sûr, postérieure à 1575. La « méchante maîtresse, » ainsi que M. de Lescure nomme Mme d'Etampes, était fille de Guillaume de Pisseleu, seigneur d'Heilly, capitaine dans la légion de Picardie.

La maison de Pisseleu d'Heilly était pauvre, mais de haute et ancienne noblesse. A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, Mlle d'Heilly (c'est ainsi qu'on nomma d'abord la future duchesse d'Etampes) fut attachée en qualité de fille d'honneur à Louise de Savoie, mère de François Ier. S'il faut en croire Clément Marot, Anne, dès son apparition, défiait toute rivalité dans ce groupe ravissant et déjà effronté, dans cet escadron de jeunes filles dont Catherine de Médicis fera plus tard un véritable instrument politique, et dans lequel, dès lors, les rois iront chercher leurs favorites.

Mlle d'Heilly ne chercha pas à se faire aimer du roi, et ne s'oublia pas au point de l'aimer. Elle borna sagement son ambition à lui plaire, et lui plut toute sa vie. Elle retint par la conversation celui que l'unique attrait du plaisir eût bientôt laissé indifférent. Elle fut la maîtresse durable du roi artiste et lettré, ami des belles architectures et des savants repas, tandis que Mme de Chateaubriant n'avait été que la compagne passagère du roi chevalier, batailleur, conquérant.

Cette dernière avait voulu se mêler aux affaires de l'Etat, et lutter contre la puissante influence de la reine mère et celle de Marguerite de Valois. De là complot, entre la mère et la sœur, contre Mme de Chateaubriant, qui sera remplacée par Mlle d'Heilly. Le roi revient d'Espagne, et au-devant de lui accourt Louise de Savoie avec le bataillon éblouissant de ses filles d'honneur. Parmi elles se trouve Mlle d'Heilly; il y a aussi Mme de Chateaubriant. Mais le roi tourne le dos à celle-ci et n'a de sourires que pour celle-là. Disgrâce irrévocable. « Sa mère, d'un tact parfait, avait deviné et trouvé la vraie maîtresse du moment, dit Michelet : une blanche de blancheur éblouissante, en haine de l'Espagne et de la brune Léonore, une demoiselle savante e bien disante, une parleuse pour un roi parleur, très-fatigué déjà, qu'il fallait amuser, Anne de Pisseleu, jeune Picarde, charmante et hardie. » Une légende suppose, au contraire, pour expliquer l'amour aussi subit que passionné du roi pour Mlle d'Heilly, que le roi retrouva en elle tous les traits de la belle Chimène de l'Infantado, qu'il avait aimée durant sa captivité.

Mme de Chateaubriant ne se résigna pas de bon cœur cependant; elle lutta contre sa rivale déjà heureuse; il faut l'entendre parler de la pâle blancheur « contraire à nature » de Mlle d'Heilly. « Que pouvait-elle, écrit d'un style plein d'agrément l'auteur que nous citions tout à l'heure; que pouvait la comtesse, belle surtout de souvenirs, touchant à l'âge trentenaire, critique pour tant de femmes, avec le soleil couchant de son visage et de ses yeux, contre la jolie, fraîche, vive, pimpante demoiselle picarde, brillante de nouveauté et d'espérance, qui, souple comme une couleuvre, du premier coup tenta, enlaça, ennoua irrésistiblement le roi? Donc la maîtresse brune dut céder tristement le pas à la maîtresse blonde. Les yeux noirs éteints durent se baisser devant les traits étincelants de ces doux yeux bleus, qui portaient si loin, de leur arc tout neuf, l'étincelle provocatrice. »

Après en avoir usé fièrement, la pauvre victime se radoucit, s'humilie; si, critiquant encore le teint blanc et fade de sa rivale, elle parle du teint brun de la maîtresse sacrifiée, c'est un peu à la façon de Sapho cherchant à s'excuser auprès de Phaon, qui la fuit, d'être brune. C'est en vain, elle est obligée de quitter la cour, d'aller cacher sa défaite en sa terre de Chateaubriant, tandis que « l'ingrat, » ainsi que dès lors elle l'appelle, tournait pour l'heureuse Mlle d'Heilly les jolis vers que voici :

Est-il point vrai, ou si je l'ai songé,
Qu'il est besoin m'éloigner et distraire
De notre amour et en prendre congé?
Las! je le veux, et si ne le puis faire.
Que dis-je! veux; c'est du tout le contraire :
Faire le puis, et ne puis le vouloir;
Car vous avez là réduit mon vouloir,
Que plus tâchez la liberté me rendre,
Plus empêchez que ne la puisse avoir,
En commandant ce que voulez défendre.

Une fois maîtresse en titre et souveraine, Anne de Pisseleu songea à se pourvoir d'un mari qui lui donnât à la fois la liberté et la « dignité. » Jean de Brosse fut ce mari complaisant. Ce Jean de Brosse était un grand seigneur, descendant direct des vicomtes de Limoges, fils de René de Brosse et de Jeanne, fille de Philippe de Commines. La défection de son père, ami du connétable de Bourbon, lui avait fait perdre tous ses biens. Il trouva bon de redevenir riche, et pour cela consentit au marché honteux qui lui fut proposé. Devenu époux d'Anne de Pisseleu, en 1536, Jean de Brosse recouvra son patrimoine, obtint en outre le collier de l'ordre, le gouvernement de Bretagne et le comté d'Etampes, que François Ier érigea en duché pour donner à sa maîtresse un rang plus distingué à la cour.

La nouvelle reine de la main gauche fut ingrate envers les véritables auteurs de son élévation; toutefois, mieux avisée que Mme de Chateaubriant, elle ne se heurta pas à Louise de Savoie, mais elle sut se débarrasser de la belle Marguerite qui, « ingénieuse et subtile, » était pour elle un voisinage parfois gênant; elle trouva moyen, dit M. de Lescure, de l'éloigner avec tous les honneurs de la guerre, par un mariage et un royaume qui ne valaient pas le brillant veuvage de la cour de France... Dès lors l'empire de la duchesse d'Etampes va tous les jours croissant; sur la fin, il prend le caractère absorbant d'une sorte de fascination; et pour elle, comme pour Diane de Poitiers, l'imagination des contemporains, ne pouvant s'expliquer par les moyens ordinaires un ascendant si absolu, en attribue le mérite au sortilége. François Ier avait fait bâtir pour elle, afin de ne s'en séparer jamais, un hôtel dans la rue de l'Hirondelle, et il en possédait un autre qui y communiquait par des passages secrets. Il était rempli des devises les plus galantes. Sauval, qui en parle, dit les avoir vues. Il en rapporte même une de laquelle il se souvenait. C'était un cœur enflammé placé entre un *alpha* et un *oméga*. Cela voulait dire que, pour ce cœur qui brûlerait toujours, l'amour était le principe et la fin. De là, on le comprend, pour la favorite un immense crédit. Quel usage en fit-elle? C'est la question qui nous reste à examiner. D'abord elle fit un sort à tous les siens, et ce ne fut pas là une sinécure pour une femme affligée de *trente* frères ou sœurs (Guillaume de Pisseleu s'était marié trois fois). Antoine Sanguin, son oncle maternel, devint abbé de Fleury-sur-Loire, évêque d'Orléans, cardinal dit *de Meudon*, et enfin archevêque de Toulouse. Charles de Pisseleu, son second frère, eut l'abbaye de Bourgueil et l'évêché de Condom. François, son troisième frère, fut fait abbé de Saint-Corneille de Compiègne et évêque d'Amiens; le quatrième, appelé Guillaume, fut nommé évêque de Pamiers. Deux de ses sœurs portèrent la crosse d'abbesse, et les autres furent mariées dans les plus riches et les meilleures maisons du royaume, celles, entre autres, de Barbançon-Conti, de Chabot-Jarnac et de Bretagne-Avaugour.

Pourquoi ne borna-t-elle pas là son pouvoir? Au lieu de flétrir sa mémoire, l'histoire lui eût pardonné comme aux autres pécheresses; au lieu d'une figure odieuse, nous verrions seulement la beauté blonde et charmante; on ne l'eût pas appelée la « méchante. » Anne de Pisseleu profita de son pouvoir magique pour commettre des actions indignes; il y a deux taches en sa vie, deux taches indélébiles : nous voulons parler de sa trahison envers la France et des persécutions dont elle poursuivit un des plus grands artistes peut-être du XVIe siècle, Benvenuto Cellini. Ses menées funestes, ses intrigues pour faire donner au duc d'Orléans une souveraineté indépendante, sont choses aujourd'hui trop prouvées.

Lorsque, en 1540, Charles-Quint passa à Paris, on sait qu'il s'en fallut de peu que le roi de France ne rendît à l'empereur d'Allemagne prison pour prison. Au nombre de ceux qui donnèrent à François Ier le conseil, peu loyal, d'abuser de la confiance de son ancien geôlier, fut d'abord, dit-on, Mme d'Etampes. Dupleix raconte que le roi, la présentant à Charles-Quint, lui dit en riant : « Mon frère, cette belle dame me conseille de vous obliger à détruire à Paris l'ouvrage de Madrid. — Eh bien! lui répondit l'empereur, si l'avis est bon, il faut le suivre; » mais il fit tous ses efforts pour conjurer le danger. A quelques jours de là, se lavant les mains dans une aiguière que, selon l'usage de l'hospitalité du temps, lui présentait la maîtresse du lieu, Charles-Quint laissa glisser de son doigt un fort beau diamant. La duchesse, l'ayant ramassé, le présenta à l'empereur, qui le refusa, disant galamment « qu'il ne voulait reprendre une chose qui était arrivée en si bel les mains. »

Mézeray rejette comme un conte fait à plaisir cette anecdote, que Pierre-Louis Rœderer a prise pour sujet d'une comédie intitulée : le *Diamant de Charles-Quint*. Elle nous paraît, à nous, très-vraisemblable, bien qu'il faille peut-être chercher ailleurs la cause de la trahison de Mme d'Etampes. « Quoi qu'il en soit, dès lors, dit Varillas, la duchesse forma une liaison si étroite avec l'empereur, qu'il ne se passa plus rien de secret à la cour ni dans le conseil dont il ne fût ponctuellement averti; et, de fait, la première lettre qu'elle lui fit tenir, par la voie du comte de Bossut, lui rendit un office si signalé qu'elle sauva sa personne et toute son armée. Il était alors en Champagne avec une très-puissante armée; mais il manquait de vivres, et ses soldats étaient sur le point de se débander, lorsqu'elle le fit prévenir que le dauphin Henri avait fait un grand amas de provisions dans les villes d'Epernay et de Château-Thierry, que ces villes étaient faibles et sans garnison, et que le Dauphin avait donné ordre de détruire le seul pont sur lequel les Espagnols pussent traverser la Marne, mais que la duchesse en avait si finement éludé l'exécution que le pont était encore en état de servir. L'empereur profita de cet avis : il tourna ses enseignes vers Epernay, dont les habitants intimidés lui ouvrirent les portes; il marcha ensuite sur Château-Thierry, qu'il força avec peu de perte, la bourgeoisie n'ayant pu seule soutenir l'assaut. L'abondance de toutes choses qui se rencontra dans ces deux villes surpassa même l'espérance des impériaux, qui se rafraîchirent tout à leur aise et reprirent embonpoint et vigueur, etc. » Enfin, on accuse la duchesse d'Etampes d'avoir abusé de la passion du roi jusqu'à le déterminer à signer le traité de Crespy, si honteux pour la France.

Maintenant, à quelle cause faut-il attribuer la trahison probable de la maîtresse du roi de France? Bayle croit que, « s'apercevant que la santé du roi diminuait tous les jours, et ayant tout à craindre après la mort de ce prince, elle pensait à se procurer une retraite hors du royaume, pour le temps auquel elle ne serait plus rien en France. » Cette explication ne nous paraît pas suffisante, et nous aimons mieux celle de Mézeray et de la plupart des historiens, qui expliquent la conduite de l'altière duchesse par sa haine pour Diane de Poitiers, veuve de Brézé, grand sénéchal de Normandie, maîtresse du Dauphin, depuis Henri II. « Nous n'insisterons pas, dit M. de Lescure, sur ce duel féminin, dont les détails ne sortent guère de l'ordinaire, mais dont les conséquences, plus graves, amenèrent de scandaleux éclats domestiques, empoisonnèrent les relations de François Ier avec son futur successeur, et firent finir au milieu de tous les orages de l'été ce règne chevaleresque et grandiose, printemps de notre histoire. Nous n'en raconterons que quelques incidents caractéristiques... Ces deux belles et implacables ennemies, en vraies femmes qu'elles étaient, commencèrent par se frapper au visage. Anne jette son âge à la tête de Diane, qui lui riposte par la liste de ses infidélités. « L'année de ma naissance, affectait de dire avec une naïveté perfide la duchesse d'Etampes, est celle où Mme la sénéchale se maria. » Il y avait là de l'exagération, car Diane de Poitiers se maria en 1515, et Anne de Pisseleu était née vers 1508 ou 1509. De son côté, le dauphin Henri, que Diane de Poitiers eut l'habileté d'introduire dans le débat et de faire parler pour elle, avait dit, pour la venger, après la paix de Crespy, « que la duchesse d'Etampes se consolait de la maladie du roi dans les bras d'un autre, » et il avait nommé le fameux Guy Chabot, seigneur de Jarnac, marié, en mars 1540, à Louise de Pisseleu, sœur d'Anne. De là, plus tard, sous le règne de Henri II, le fameux duel judiciaire entre Jarnac, qui avait nié le fait, et La Châteigneraye, qui soutenait en avoir reçu l'aveu de lui-même. A ce propos, Brantôme, neveu de La Châteigneraye, et dont les préférences pour Diane de Poitiers sont d'ailleurs visibles, sort de sa réserve sur son compte et va jusqu'à dire « que si le roi n'étoit pas fort fidèle à Mme d'Etampes, elle ne se piquoit pas non plus beaucoup de fidélité pour lui. » On a cité